












## Activités du Processus de Rabat organisées depuis Décembre 2018 en lien avec les objectifs du PMM<sup>1</sup>

Activités du Processus de Rabat	Alignement sur les objectifs du PMM	
<p>Le cadre stratégique du Processus de Rabat, le <a href="#">Plan d'action de Marrakech</a>, s'engage à accorder « <i>une attention particulière à la collecte, à l'analyse et au partage de données désagrégées</i> », qui constitue l'une de ses priorités transversales. Le Processus de Rabat a contribué à renforcer la base de données mondiales sur les migrations internationales, notamment grâce à son partenariat avec le Centre de Migration Mixte (MMC), conçu pour soutenir <b>l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes</b>. Le MMC recueille des données primaires grâce à un réseau d'observateurs de terrain situés le long des routes fréquemment empruntées et dans les principaux centres de migration. Ces observateurs mènent en permanence des entretiens approfondis avec des migrants et des réfugiés adultes. Les données du MMC ont été utilisées par le Processus de Rabat pour élaborer 4 documents de synthèse et ateliers sur des questions telles que les moteurs de la migration, le changement climatique et l'avenir du travail, mettant en évidence les domaines de préoccupation des décideurs politiques.</p>	 <p><b>1</b> DONNÉES</p>	<p>« Collecter et utiliser des données précises et ventilées qui serviront à l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits »</p>
<p>Le Processus de Rabat a suscité un débat sur les <b>facteurs défavorables ainsi que les facteurs structurels</b> qui contraignent les personnes à quitter leur pays dans son étude intitulée « <a href="#">Immobilité sociale versus mobilité sociale : les causes profondes de l'émigration internationale</a> » publiée en 2019. Cette dernière s'appuie sur des données recueillies lors d'entretiens biographiques et de groupes de discussion au Sénégal et en Italie, et cherche à démêler la complexité du débat sur les causes profondes, et à contribuer à un discours public informé sur cette question. L'étude propose une compréhension nuancée, allant au-delà de celle qui explique la migration comme le résultat de facteurs purement externes (économiques, démographiques, environnementaux, politiques). La perception qu'ont les migrants de leurs propres décisions et de leurs parcours migratoires est au cœur de l'étude. Plus récemment, en 2021, 2 documents d'information ont été produits par le Processus de Rabat en utilisant les données du MMC et visant à aider les partenaires à <u>comprendre la nature complexe et entrelacée des moteurs de la migration</u> en Afrique du Nord, de l'Ouest et Centrale, y compris le rôle du <u>changement climatique et des facteurs de stress environnementaux</u>.</p>	 <p><b>2</b> RÉDUIRE LES FACTEURS NÉGATIFS</p>	<p>« Lutter contre les facteurs négatifs et les problèmes structurels qui poussent des personnes à quitter leur pays d'origine »</p>
<p>Le Processus de Rabat a stimulé le dialogue sur les options en matière de <b>migration régulière et de facilitation de la migration de la main-d'œuvre</b>, grâce à sa <a href="#">réunion virtuelle sur la migration légale axée sur la migration de la main-d'œuvre qui s'est tenue en décembre 2021</a>. Les leçons apprises et les bonnes pratiques des projets pilotes de l'UE sur la migration légale avec les pays partenaires ont été partagées afin d'encourager la création de projets similaires pour combler les lacunes dans la main-d'œuvre des EM de l'UE, tout en réduisant les flux migratoires irréguliers en offrant des <b>voies sûres et légales</b> pour les personnes qui migrent pour travailler ou étudier.</p>	 <p><b>5</b> FILIÈRES DE MIGRATION RÉGULIÈRE</p>	<p>« Faire en sorte que les filières de migration régulière soient accessibles et plus souples »</p>




## Activités du Processus de Rabat organisées depuis Décembre 2018 en lien avec les objectifs du PMM<sup>1</sup>

<p>Le <u>Plan d'action de Marrakech</u> décide d'accorder une attention particulière "... <i>aux questions de genre et de protection des migrants en situation vulnérable, dont en particulier, les femmes et les enfants</i> », comme l'une de ses priorités transversales. Le Processus de Rabat a organisé deux tables rondes en 2021 sur <b>la protection des mineurs non accompagnés</b> (MNA) à différentes étapes du parcours migratoire : <a href="#">le long des routes migratoires ainsi que pendant la procédure d'asile</a> (l'orientation et l'accès aux services). La première table ronde a permis aux partenaires du Processus de Rabat d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de détermination de l'âge des MNA, et sur le rôle du tuteur légal ou de la "personne de confiance". La seconde table ronde a été l'occasion d'échanger sur <a href="#">les risques encourus par les enfants le long des routes migratoires</a>. Elle a permis d'explorer la question des migrants disparus, de souligner l'importance de la prévention de la séparation des enfants et du rétablissement des liens familiaux.</p>	 <p><b>7</b> RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ</p>	<p>« S'attaquer aux facteurs de vulnérabilité liés aux migrations et les réduire »</p>
<p>La question des <b>migrants disparus</b> a été abordée pour la première fois lors des tables rondes susmentionnées. Les conséquences de la disparition sur les individus et les communautés dans les pays d'origine, de transit et d'arrivée ont été soulignées, ainsi que l'intérêt commun de trouver des solutions à ce problème transrégional. En plus de sensibiliser les partenaires du Processus de Rabat à la question des migrants disparus, la table ronde a aidé ces derniers à comprendre la nécessité de réponses bilatérales ou multilatérales, reconnaissant que les cas de migrants disparus ne peuvent être résolus par une seule entité ou un seul acteur.</p>	 <p><b>8</b> SAUVER DES VIES</p>	<p>« Sauver de vies et mettre en place une action internationale coordonnée pour retrouver les migrants disparus »</p>
<p>En 2019, le Processus de Rabat a organisé un atelier sur la <b>lutte contre le trafic de migrants</b>, en partenariat avec la Déclaration de Niamey/ONUUDC. Cette réunion a reconnu le renforcement de l'approche nationale de la lutte contre le trafic de migrants - y compris les cadres législatifs et institutionnels - comme une condition préalable à la coordination aux niveaux régional et international. L'atelier s'est tenu juste après la 2ème Conférence régionale de Haut Niveau sur la lutte contre le trafic de migrants et la traite des personnes. <a href="#">Une série de recommandations techniques</a> destinées aux décideurs politiques a été publiée à la fin de l'atelier, sur la base des conclusions de la conférence régionale.</p>	 <p><b>9</b> COMBATTRE LE TRAFIC DE MIGRANTS</p>	<p>« Renforcer l'action transnationale face au trafic de migrants »</p>
<p>En 2020, le Processus de Rabat a publié un rapport d'évaluation intitulé « <a href="#">Lacunes, besoins et pratiques transférables en matière de lutte contre la traite dans les États membres de la CEDEAO et en Mauritanie</a> », basé sur des recherches documentaires, des consultations et des entretiens avec un large éventail d'acteurs de la lutte contre la traite issus d'agences gouvernementales, de la société civile et d'organisations internationales et régionales. L'une des principales conclusions de l'évaluation souligne que la mauvaise communication entre les autorités nationales de la sous-région conduit souvent à un renvoi incohérent et à une protection inadéquate des victimes de la traite. Le rapport accorde une attention particulière aux groupes vulnérables, en analysant les différents facteurs qui peuvent influencer le niveau de vulnérabilité ou de résilience d'une personne : en premier lieu l'âge et le sexe.</p>	 <p><b>10</b> ERADICHER LA TRAITÉ DE PERSONNES</p>	<p>« Prévenir, combattre et éliminer la traite de personnes dans le cadre des migrations internationales »</p>

## Activités du Processus de Rabat organisées depuis Décembre 2018 en lien avec les objectifs du PMM<sup>1</sup>

<p>En 2019, le Processus de Rabat a organisé une réunion thématique intitulée "<a href="#">Coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination dans le domaine de la gestion des frontières</a>". Cette réunion a permis de présenter aux partenaires une sélection de projets de coopération afin d'illustrer les différentes approches qui ont été utilisées et de proposer des stratégies d'action conjointe et des <b>bonnes pratiques pour la coopération bilatérale et régionale dans les domaines de la gestion intégrée des frontières</b>. Suite à cette réunion, un guide destiné aux partenaires du processus de Rabat et aux autres parties prenantes a été développé, intitulé "Bonnes pratiques pour la mise en œuvre de projets de gestion des frontières", contenant des lignes directrices pratiques pour garantir des initiatives de gestion des frontières qui respectent la souveraineté nationale et les droits de l'homme.</p>	 <p><b>11</b> GÉRER LES FRONTIÈRES</p>	<p>« Gérer les frontières de manière intégrée, sûre et coordonnée »</p>
<p>Les partenaires du Processus de Rabat ont discuté de <b>l'inclusion et de la cohésion sociale des migrants</b> (en se concentrant particulièrement sur le rôle des villes et des autorités locales) lors d'une réunion thématique intitulée "<a href="#">Autorités nationales, autorités locales et migrations</a>" en 2021. Une table ronde sur l'inclusion socio-économique des migrants et des réfugiés a exploré les défis et les opportunités liés à la cohésion sociale. Il a été reconnu que la coordination entre les gouvernements locaux, le gouvernement central et la société civile doit être renforcée afin de garantir des solutions globales pour l'inclusion socio-économique des migrants et des réfugiés. La présence de migrants et de réfugiés dans les villes crée une pression sur le marché du travail et les services de base, et les tensions qui en découlent alimentent parfois le racisme ou la xénophobie. Il est donc crucial que les autorités locales et nationales prennent des mesures pour y remédier et favoriser la cohésion sociale.</p>	 <p><b>16</b> INTÉGRATION ET COHÉSION SOCIALE</p>	<p>« Donner aux migrants et aux sociétés des moyens en faveur de la pleine intégration et de la cohésion sociale »</p>
<p>Lors de la <a href="#">réunion virtuelle sur la migration légale axée sur la migration de main-d'œuvre qui s'est tenue en décembre 2021</a>, des projets qui <b>encouragent l'investissement dans le développement des compétences et la facilitation de la reconnaissance mutuelle des aptitudes, des qualifications et des compétences</b> ont été présentés, tels que THAMM (Towards a Holistic Approach to Labour Migration Governance and Labour Mobility in North Africa). Les méthodes pour y parvenir comprennent le renforcement de la capacité réglementaire des services publics de l'emploi et la promotion de la reconnaissance des qualifications et des compétences avant le départ et au retour.</p>	 <p><b>18</b> PERFECTIONNEMENT ET RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS</p>	<p>« Investir dans le perfectionnement des compétences et faciliter la reconnaissance mutuelle des aptitudes, qualifications et compétences »</p>
<p>Un <a href="#">Recueil de pratiques d'engagement avec la diaspora</a> a été publiée en 2020 ayant pour objectif de soutenir les gouvernements partenaires, ainsi que les principales parties prenantes travaillant avec les diasporas, dans leurs activités d'engagement avec la diaspora. Le Recueil partage des politiques, des programmes, des projets et des modèles d'affaires innovants mis en œuvre avec succès dans les pays partenaires du Processus de Rabat. Elle explore <b>la contribution des diasporas au développement économique, social et culturel</b> et s'appuie sur une cartographie exhaustive des politiques, programmes et projets innovants en matière d'engagement des diasporas dans la région du Processus de Rabat (Europe, Afrique du Nord, de l'Ouest et centrale).</p>	 <p><b>19</b> CONTRIBUTION DES MIGRANTS ET DIASPORA</p>	<p>« Créer les conditions permettant aux migrants et aux diasporas de contribuer pleinement au développement durable dans tous les pays »</p>

## Activités du Processus de Rabat organisées depuis Décembre 2018 en lien avec les objectifs du PMM<sup>1</sup>

<p>En 2019, le Processus de Rabat a organisé un atelier technique sur les transferts de fonds des diasporas explorant la question de <b>comment optimiser la contribution des transferts de fonds pour favoriser le développement durable</b> dans les pays de la région du Processus de Rabat. Il visait à approfondir les connaissances des partenaires sur les transferts de fonds, en se concentrant en particulier sur les questions d'utilisation, de productivité et d'impact des transferts de fonds. Un <a href="#">document contextuel</a> a été préparé avant la réunion, analysant les initiatives qui aident à mobiliser et à catalyser l'épargne et les ressources de la diaspora pour qu'elles soient mieux utilisées au service du développement des communautés. L'atelier a débouché sur <a href="#">une série de recommandations techniques</a> destinées aux gouvernements, aux membres de la diaspora et aux praticiens.</p>	 <p><b>20</b> ENVOIS DE FONDS</p>	<p>« Rendre les envois de fonds plus rapides, plus sûrs et moins coûteux et favoriser l'inclusion financière des migrants »</p>
<p>Le Processus de Rabat a organisé un webinaire sur le <b>retour volontaire et la réintégration</b> (RVR) en 2021, visant à identifier un ensemble de bonnes pratiques entre les pays européens et africains sur les conditions de réussite des programmes de RVR. Les impacts de la crise sanitaire de Covid 19 et du nouveau Pacte de l'UE sur les migrations et l'asile sur le RVR ont été discutés, ainsi que les facteurs permettant d'accroître la <b>durabilité du RVR</b>, tels que l'utilisation d'approches multipartites, une forte coordination entre les pays d'accueil et d'origine, le soutien au développement des communautés locales accueillant les migrants de retour et l'utilisation de solutions numériques (conseil virtuel, outils en ligne d'enregistrement du consentement) pour fournir un soutien continu aux migrants de retour. Les principales conclusions ont été consignées dans <a href="#">un document final</a>.</p>	 <p><b>21</b> RETOUR DIGNE ET RÉINTÉGRATION DURABLE</p>	<p>« Coopérer en vue de faciliter le retour et la réadmission des migrants en toute sécurité et dignité, ainsi que leur réintégration durable »</p>
<p>L'objectif premier de la création du Processus de Rabat en 2006 était de mettre en place une plateforme qui permettrait de répondre de façon conjointe aux défis posés par les flux migratoires irréguliers et d'identifier les possibilités de coopération. Le Processus de Rabat a rapidement évolué, adoptant une approche plus globale des questions de migration qui inclut également la migration légale et, en particulier, la migration et le développement. Aujourd'hui, le Processus de Rabat est un <b>dialogue constructif</b>, où les partenaires coopèrent pour faciliter une migration sûre, ordonnée et régulière, <b>dans un esprit de partenariat et d'ouverture</b>. Le Plan d'action de Marrakech adopte <b>une approche globale et intégrée de la gestion des migrations</b> dans ses cinq domaines. Dans la déclaration politique qui l'accompagne, les partenaires - représentés au niveau ministériel - soulignent leur engagement envers l'Agenda 2030 pour le développement durable, la promesse de "ne laisser personne derrière" et réaffirment leur adhésion "<b>aux principes de solidarité, de partenariat et de responsabilité partagée dans la gestion conjointe des questions migratoires dans le plein respect des droits de l'Homme</b>".</p>	 <p><b>23</b> COOPÉRATION INTERNATIONALE</p>	<p>« Renforcer la coopération internationale et les partenariats mondiaux pour des migrations sûres, ordonnées et régulières »</p>